

N°DCA-2021-027

- Membres théoriques :
20
- Membres en exercice :
20
- Membres présents :
19
- Pouvoirs :
2
- Votants :
19



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

Le 06 septembre 2021, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 16 août 2021, s'est réuni à l'Hôtel du département sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 19 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents : Monsieur André GAUTIER, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mmes Pierrette CANU, Chantal COTTEREAU, Louisa COUPPEY, Claire GUEROULT, Christine MOREL, Dominique TESSIER.

MM. Nicolas BERTRAND, Olivier BUREAUX, Bastien CORITON, Gérard COLIN, Julien DEMAZURE, Dominique METOT, Nicolas ROULY, Didier TERRIER, Jean-Pierre THEVENOT.

Suppléants

MM. Joël DECOUDRE, Hervé GUERARD (sans voix délibérative) et Laurent JACQUES (sans voix délibérative).

II. Membres avec voix consultative :

MM. le Colonel Rémy WECLAWIAK, le Colonel Thierry SENEZ, le Lieutenant-Colonel Hervé TESNIERE, le Commandant Julien HURE, le Lieutenant Jérôme ANQUETIL, Pascal GRESSER, Payeur départemental et Mme Béatrice DUFOUR.

III. Membre de droit :

M. Pierre-André DURAND, Préfet de la Région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime.

IV. Pouvoirs :

Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Monsieur André GAUTIER,
Monsieur Guillaume COUTEY à Monsieur Bastien CORITON.

Étaient absents excusés :

Mmes Virginie LUCOT-AVRIL – représentée, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gladys TEINTURIER – représentée.

MM. Guillaume COUTEY, Florent SAINT-MARTIN, l'Adjudant-Chef Philippe SEVESTRE, le Capitaine Nicolas VACLE.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Projet d'établissement		
Les Politiques	Les Axes Stratégiques	Les Segments de Travail
<i>Modernisation et sécurisation</i>	<i>Garantir la sécurité</i>	<i>Sécurité fonctionnelle et administrative</i>

*

* *

Vu :

- *le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1411-5 – II.*

*

* *

En application des dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, la Commission d'appel d'offres est composée du Président du Conseil d'administration ou son représentant et de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a des sièges à pourvoir. Elles ne doivent pas identifier le caractère titulaire ou suppléant de ses membres, ni attribuer un suppléant à un titulaire.

En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Ce même article prévoit que « le quorum est atteint lorsque plus de la moitié des membres ayant voix délibérative sont présents ».

Il sera procédé à l'appel à candidature puis à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres.

*

* *

Les membres du Conseil d'administration sont invités à faire part de leur candidature avant de procéder à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres.

La (les) liste(s) énumérée(s) ci-dessous se portent candidates :

	<i>Liste A</i>
<i>1</i>	<i>Monsieur Nicolas BERTRAND</i>
<i>2</i>	<i>Madame Louisa COUPPEY</i>
<i>3</i>	<i>Monsieur Bastien CORITON</i>
<i>4</i>	<i>Monsieur Julien DEMAZURE</i>
<i>5</i>	<i>Madame Dominique TESSIER</i>
<i>6</i>	<i>Madame Claire GUEROULT</i>
<i>7</i>	<i>Monsieur Olivier BUREAUX</i>
<i>8</i>	<i>Monsieur Dominique METOT</i>
<i>9</i>	<i>Monsieur Guillaume COUTEY</i>
<i>10</i>	<i>Madame Christine MOREL</i>

Après un vote unanime à main levée, les membres du Conseil d'administration renoncent à procéder à un vote à bulletin secret.

Les suffrages se sont exprimés comme suit :

- Nombre de suffrages exprimés : 19

- Nombre de sièges à pourvoir : 5

Soit un quotient électoral égal à : 3,8

Répartition des sièges :

Liste	Nombre de voix obtenues	Voix / Quotient (R)	Nombre de sièges	Restes	Nombre de sièges supplémentaires	Nombre de sièges total
A	19	3,8	5	0	5	10

Les membres du Conseil d'administration élus à la Commission d'appel d'offres sont donc :

1	Monsieur Nicolas BERTRAND
2	Madame Louisa COUPPEY
3	Monsieur Bastien CORITON
4	Monsieur Julien DEMAZURE
5	Madame Dominique TESSIER
6	Madame Claire GUEROULT
7	Monsieur Olivier BUREAUX
8	Monsieur Dominique METOT
9	Monsieur Guillaume COUTEY
10	Madame Christine MOREL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600019-20210909-DCA-2021-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2021

Affichage : 09/09/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président du Conseil d'administration,

Signé électroniquement, le 09/09/2021
Andre GAUTIER, Président CASDIS

André GAUTIER